

Avances y retrocesos en los Objetivos de Desarrollo del Milenio¹

Situation générale des OMD en Haïti

*Gabriel Bidegain
De Schmied St Fleur*

Depuis 1990, une suite de Conférences et Sommets mondiaux (notamment Rio, Caire, Copenhague, Beijing, Istanbul, New York, Johannesburg) ont eu lieu sous l'égide des Nations Unies dans le but d'établir un programme de développement général fondé sur la défense des droits de l'Homme et comportant des objectifs quantitatifs, des cibles assorties d'un calendrier (1990-2015) et des indicateurs chiffrés. Ces initiatives ont pour but d'attirer l'attention sur le niveau de la pauvreté dans les pays en développement et de concourir à la réduire (initiatives 20/20 et PPTE). En septembre 2000, les dirigeants du monde ont abouti à l'élaboration de la Déclaration du millénaire.

Cet important document comprend en effet une ligne d'actions proposant une manière d'insérer les pauvres dans un processus de développement durable. À quelques années nous séparant de l'échéance de 2015, il est opportun de faire le point sur les progrès accomplis dans la poursuite des OMD en Haïti. Cet exercice est doublement nécessaire. D'abord parce qu'il permet d'évaluer les progrès accomplis dans différents domaines jugés importants pour le développement et touchant la vie des pauvres. Ensuite, parce qu'il offre l'opportunité aux nouveaux dirigeants du pays de mieux saisir l'ampleur du travail à faire et des efforts à consentir pour endiguer la pauvreté (OMD1) en Haïti.

Rappelons que les OMD se regroupent en deux catégories. Une première catégorie concerne les actions à entreprendre pour créer des emplois rémunérateurs et combattre la pauvreté monétaire. Ces actions ont pour objectif de réduire les inégalités sociales et d'intégrer la population dans un processus durable de développement. Une deuxième catégorie renvoie à des interventions directes dans le domaine social pour garantir l'accès aux services sociaux de base. Des considérations spéciales sont envisagées dans le domaine de l'environnement et de l'équité du genre.

En Haïti, les préoccupations concernant l'atteinte ou pas de ces objectifs suscitent le débat au point de questionner le degré de réalisme très faible des OMD. Cette communication cherche à faire un état des lieux des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Haïti. Dans un premier temps, nous avons identifié quelques référentiels clés qui sous-tendent les OMD : les droits de l'homme, le développement humain durable et les politiques publiques. Une analyse du DSNCRP a été faite, puisqu'il s'apparente à un cadre de politiques publiques pour impulser une dynamique de rattrapage des OMD. En dernier lieu, nous avons fait un état des lieux des OMD en Haïti.

1. Quelques référentiels clés des OMD

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement/(OMD) inspirent un cadre idéal pour les Responsables des différents Chefs d'Etat et de Gouvernement pour freiner la pauvreté extrême dans laquelle plonge une forte proportion de la population mondiale. Par-dessus d'une plate-forme de lutte

¹ Trabajo presentado en el IV Congreso de la Asociación Latinoamericana de Población, La Habana, Cuba, del 16 al 19 de noviembre de 2010.

contre la pauvreté qu'ils font objet, ils inspirent aussi une conception fondée sur les droits de l'homme, un paradigme du développement et des politiques publiques à la base.

1.1 les droits de l'homme²

Il y a un débat animé sur la limitation des OMD en tant que droits de l'homme, nous ne voulons pas reprendre ce débat, mais plutôt faire ressortir quelques similitudes entre eux. Tout d'abord, rappelons que les droits de l'homme récapitulent les intérêts fondamentaux des êtres humains, lesquels trouvent leur origine dans les idées communes sur les éléments nécessaires à une vie digne, que les États et les autres sont légalement et moralement tenus de respecter et de réaliser. D'un point de vue historique, la reconnaissance juridique des droits de l'homme spécifiques est le fruit de luttes menées par des groupes «impuissants» dans de nombreuses régions du monde. L'expression la plus célèbre en est la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui reconnaît un large éventail de droits de l'homme. Les droits de l'homme possèdent un certain nombre de caractéristiques importantes qui sont :

- L'universalité : le droit inaliénable de tous les êtres humains ;
- L'accent mis sur la dignité inhérente à tous les êtres humains et sur leur valeur égale ;
- L'impossibilité d'y renoncer ou d'en être dépossédé ;
- Le fait d'imposer des obligations de faire ou de ne pas faire, notamment aux États et aux agents de l'État ;
- Le fait d'être garantis au niveau international ;
- Le fait d'être protégés juridiquement ; et
- Le fait de protéger des personnes et, dans une certaine mesure, des groupes.

Similitudes entre OMD et droits de l'homme

Les Objectifs du Millénaire pour le développement partagent un certain nombre de caractéristiques avec les droits de l'homme. Les uns comme les autres ont un objectif et un engagement ultimes qui est la promotion du bien-être des êtres humains. Il ya ainsi un certain degré de chevauchement entre nombre de cibles des OMD et de droits économiques et sociaux (voir annexe 4).

Tant les OMD que les droits de l'homme reconnaissent, bien que différemment, le caractère limité des ressources disponibles mais visent une réalisation progressive et une utilisation au maximum des ressources disponibles. Dans le cas des OMD, cela apparaît à l'évidence dans les cibles, qui visent souvent une amélioration de 50%. Dans celui des droits économiques, sociaux et culturels, la disponibilité des ressources est jugée Etat par Etat.

Les OMD et les droits de l'homme s'appuient, les uns comme les autres, sur un cadre international. Même si certains affirment que les OMD représentent le droit coutumier, ils sont généralement considérés comme des objectifs politiques. Les droits de l'homme sont reconnus d'une manière manifeste en droit international et national : leur réalisation est une obligation juridique. Les OMD et les droits de l'homme permettent également de tenir les gouvernements pour responsables de leurs actes.

1.2 Le DHD : un paradigme du développement

Si le Développement humain (DH) est conçu pour être un développement pour tous, centré sur l'homme, équitable et socialement durable, le Développement humain durable (DHD) intègre l'utilisation raisonnée et équitable des ressources entre générations, élargit les choix et les opportunités de la génération, sans

² Ces notes ne sont pas de l'auteur, elles sont tirées d'un document des droits de l'homme.

compromettre ceux des générations futures. Il renforce les capacités des pauvres en leur permettant de participer pleinement aux décisions qui les concernent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, avec comme axes essentiels la création des moyens d'existence durables à travers notamment les activités génératrices de revenus, la protection de l'environnement, et la bonne gouvernance. La réalisation de ces aspects qui figurent parmi les thèmes des OMD nécessite la mise en œuvre des éléments jugés prioritaires dans l'appréciation de l'IDH et le renforcement des capacités humaines.

Pour le DHD

- L'Homme, en particulier les pauvres et les faibles, est le point focal de toute activité de développement
- L'objectif du DHD est la création d'un environnement facilitateur dans lequel tout le monde peut jouir d'une longue vie, à l'abri des maladies, et à l'abri de toutes formes d'asservissement.

Les 5 grands aspects du DHD

- l'« **empowerment** » ou littéralement, le **renforcement des pouvoirs** ; concrètement, ceci peut se traduire par l'élargissement des choix et des capacités des hommes et des femmes pour leur permettre de participer pleinement au processus de prise de décision pour tout ce qui touche la vie ;
- la **coopération**, ou encore l'interaction entre les hommes : personne ne peut se targuer d'avoir le monopole de la vérité, et encore moins, prétendre pouvoir s'occuper de tout ; en réalité, la gestion des affaires de la nation doit être l'affaire de tout le monde ;
- l'**équité ou la justice** : accès de tout le monde à l'éducation, l'information, la santé ;
- la **durabilité** : les besoins de la génération actuelle doivent être satisfaits sans compromettre le droit des générations futures à une vie à l'abri de la pauvreté ;
- la **sécurité** : les hommes doivent vivre à l'abri des menaces de toutes sortes telles que les maladies, les répressions et autre.

1.3 Les politiques publiques

Une autre référence que sous-tendent les OMD, ce sont les politiques publiques. En effet, une politique publique est le moyen de traduire les obligations en matière de développement humain(DH) dans la pratique, elles reflètent les priorités du gouvernement (volonté politique). Le document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) dans sa version la plus achevée, se veut un exemple de chemin qui guide les politiques publiques, le cadre de ces objectifs nationaux adhère aux huit(8) OMD.

Le cadre des objectifs nationaux

- Renouer avec la croissance économique ;
- Jeter les bases pour une bonne gouvernance économique et une modernisation de l'État ;
- Reconstituer le stock de capital humain ;
- Développer des politiques publiques soucieuses de justice et d'égalités sociales, d'amélioration des conditions de vie des populations et du respect de l'environnement.

Ces objectifs adhèrent aux OMD qui suivent Les huit(8) OMD

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim ;
- Garantir à tous une éducation primaire ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;

- Réduire la mortalité ;
- Améliorer la santé maternelle ;
- Combattre le VIH-SIDA, le paludisme, etc ;
- Assurer un environnement durable ;
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

2. Le dispositif du suivi des OMD et les sources de données

La mesure des progrès dans la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement nécessiterait un dispositif de suivi-évaluation. Par le fait que les décideurs ont besoin d'une capacité d'analyse et d'un système d'information efficace pour suivre et évaluer les politiques, programmes et projets (PPP) en cours d'exécution pour atteindre les cibles des OMD. Tout pour dire, en soubassement aux OMD, il ya un système d'information qui prend en compte les politiques publiques, les acteurs impliqués dans le suivi : les différents Ministères, l'Institut haïtien de statistique et de l'informatique(IHSI) à travers ses grandes enquêtes nationales et le couplage ONPES-IHSI à travers le programme de statistique minimal.

Le programme de statistique minimal

Le programme de statistique minimal est un document qui définit un cadre de collecte de façon régulière et efficace des statistiques à la fois administrative et émanant de toute une série d'enquêtes touchant les infrastructures socio-économiques, la pauvreté, les coûts des médicaments et des prestations de santé. Ce programme a été élaboré par un Expert International³ et a bénéficié du financement de l'Union Européenne (UE). L'essentiel du programme de statistique minimal se résume en deux(2) points essentiels : 1) Mise en place d'un dispositif permettant aux secteurs de recueillir des données de qualité, sous le contrôle de l'IHSI, 2) L'IHSI aura une part importante dans la coordination de ce dispositif, il restera à l'ONPES les analyses destinées pour dire l'état des conditions de vie et des correctifs à faire dans les politiques publiques.

3. La situation générale des OMD en Haïti et leurs tendances

Cette partie du texte présente l'évolution de certains indicateurs OMD en Haïti, il indique leurs tendances.

OBJECTIF 1 : REDUCTION DE L'EXTREME PAUVRETE ET DE LA FAIM

CIBLE 1 : REDUIRE DE MOITIE, ENTRE 1990 ET 2015, LA PROPORTION DE LA POPULATION DONT LE REVENU EST INFERIEUR A UN DOLLAR PAR JOUR.

Indicateurs	1986	2000	2001	2015(cibles)	Progression
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en PPA(en %)	60.0	48.0	55.0	39.6	Très lente

³ ABDALLAH Abdou.

Les statistiques observées relatives, à l'objectif de réduire l'extrême pauvreté et la faim, montrent que 60.0% des haïtiens dans l'ensemble du pays vivaient avec moins d'un dollar par jour en 1990. Cette situation de pauvreté extrême a connu une légère amélioration au cours des années 2000 et 2001 où les taux affichés étaient respectivement de 48% et 55%. Par rapport à la cible retenue, celle d'atteindre d'ici 2015 une proportion de gens disposant de moins d'un dollar de 39,6%. Nous concluons une progression lente pour cet indicateur.

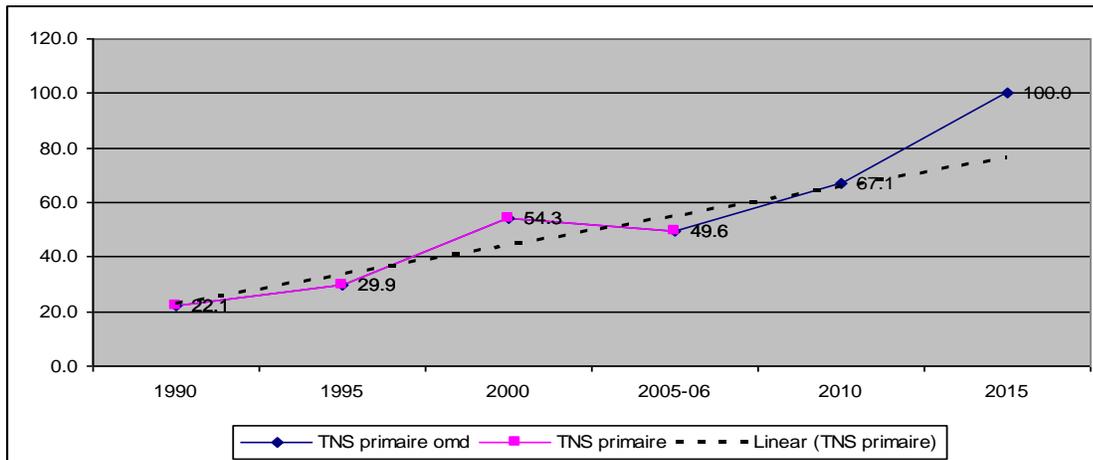
**OBJECTIF 2 : ASSURER L'EDUCATION
PRIMAIRE POUR TOUS LES ENFANTS**

**CIBLE 3 : D'ICI A 2015, DONNER A TOUS LES ENFANTS,
GARÇONS ET FILLES PARTOUT DANS LE MONDE, LES MOYENS D'ACHEVER
UN CYCLE COMPLET D'ETUDES PRIMAIRES**

L'objectif 2, celui d'assurer une éducation primaire pour tous, est le seul où Haïti affiche de résultat relativement intéressant grâce à des efforts considérables réalisés dans ce secteur. Toutefois, il reste beaucoup à faire. Par exemple, plus de 36 % des enfants âgés de moins de 5 ans n'ont pas accès à l'école fondamentale. Ce déficit est presque le même pour les autres classes d'âge.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux net de scolarisation et les valeurs projetées d'ici 2015. Il affiche un GAP à combler pour atteindre la cible retenue, celle de 100%.

Evolution, tendance du taux net de scolarisation et valeurs projetées pour 2010 et 2015



En outre, il faut signaler l'accès aux services d'éducation de base est grandement tributaire du nombre de places assises créées. La dotation en une école publique de chacune des 565 sections communales est la meilleure parade pour garantir un meilleur accès aux plus démunis. Toutefois il ne faut pas perdre de vue qu'en matière d'accès la distribution spatiale joue pleinement. La simple présence d'un équipement donné dans un espace ne traduit pas forcément une meilleure accessibilité pour tous.

**OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE
DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS**

**CIBLE 5 : REDUIRE DE DEUX TIERS, ENTRE 1990 ET 2015,
LE TAUX DE MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS**

Indicateurs	1990	1995	2000	2006	2015(cibles)	Progression
<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes</i>	179.8	140.6	137.7	86.0	60.0	<i>Lente</i>
<i>Taux de mortalité infantile pour mille naissances vivantes</i>	110.0	87.1	89.4	57.0	36.7	<i>Lente</i>

L'amélioration de la mortalité infantile est en relation étroite avec la mortalité maternelle. Trop souvent les enfants meurent des suites d'un mauvais accouchement (effectué dans un milieu non hospitalier et/ou en absence d'un personnel médical qualifié). Cependant, l'évolution de la mortalité infantile entre 1990 et 2006 montre une tendance à la baisse aussi bien du taux de mortalité infantile qui est pratiquement réduit de moitié passant de 110 à 57 pour mille naissances vivantes. Pour la même période le taux de mortalité juvénile a également diminué. Autrement dit, l'objectif qui consiste à la réduction des deux tiers (2/3) de la mortalité infantile progresse lentement, mais pourrait être atteint d'ici 2015 si les efforts s'intensifient. En effet, il suffit que des mesures appropriées soient prises pour maintenir les acquis.

**OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE
MATERNELLE**

**CIBLE 6 : REDUIRE DE TROIS QUARTS, ENTRE 1990 ET 2015,
LE TAUX DE MORTALITE MATERNELLE**

Indicateurs	1990	1995	2000	2006	2015 (Cibles)	Progression
<i>Taux de mortalité maternelle pour 100,000 naissances vivantes</i>	457.0	474.0	520.0	630	114	<i>Recul systématique</i>

Pour ce qui concerne la porte d'entrée du système de santé en Haïti à savoir la santé maternelle, la situation est plutôt alarmante. C'est paradoxal de voir tant de femmes mourir en donnant la vie. L'évolution du taux de mortalité maternelle est quelque peu inquiétante. Entre 1990 et 2005 il a progressé de près de 40% passant de 457 à 630 pour 100,000 naissances vivantes. L'objectif 5 des OMD prévoit de le faire régresser des trois quarts (3/4) par rapport au niveau de 1990 c'est-à-dire de le ramener à 114 pour 100,000 naissances vivantes. Certaines mesures doivent être prises pour inverser la tendance. Le gap qui est mesuré par la différence entre la valeur projeté et la valeur cible est trop grand pour réduire le taux de mortalité maternelle de trois quarts (3/4) par rapport à la valeur de 1990. Ainsi nous pouvons affirmer que cet OMD ne sera pas atteint.

Précisons, actuellement un programme de prise en charge de la santé maternelle avec des visites prénatales et des accouchements gratuits est en cours d'exécution, le programme SOG (soins obstétricaux gratuits). Cela devrait en quelque sorte permettre de corriger certaines imperfections.

**OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA,
LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES**

**CIBLE 7 : D'ICI A 2015 AVOIR STOPPE LA PROPAGATION DU VIH/SIDA ET COMMENCE A INVERSER LA
TENDANCE ACTUELLE**

Indicateurs	1990	1995	2000	2006	2015 (cibles)	Progression
Taux de prévalence des adultes (en %)	7.5	5.2	5.5	2.2	1.5	À la baisse

Le taux de prévalence du VIH dans la population est en régression : de 5% en 1995 à 2.2% en 2006 reste élevé en comparaison à d'autres pays de la région. De plus, ce taux cache des disparités suivant le sexe. Parmi la population âgée de 15 à 24 ans, 40% des hommes ont une connaissance générale du VIH/SIDA contre 32% de femmes. Le Plan National de Lutte contre le VIH-SIDA se donne comme objectif de faire baisser le taux de prévalence d'environ 30% en le faisant passer de 2.2% en 2005-06 à 1.5% en 2012.

OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Haïti est doté par la nature d'une riche diversité biologique, de ressources minières et de sites naturels exceptionnels mais la mauvaise gestion, la mauvaise gouvernance, liés à de nombreux problèmes de développement, des activités humaines routinières et lourdes de conséquences (déboisement, érosion, pollution, ...) ont contribué à exercer des pressions très fortes sur l'écosystème en général et sur l'environnement urbain en particulier. Ainsi, depuis quelques temps, on assiste à une dégradation de plus en plus accélérée de l'environnement urbain en Haïti.

Évolution, tendance des données statistiques et devenir des OMD

La proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée pour l'année 2005-06 est en moyenne d'environ 55% pour l'ensemble du pays. Ce taux cache des disparités énormes suivant le milieu de résidence. Avec la tendance actuelle, seulement 60% de la population aura accès à l'eau potable en 2015. La proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement est très faible. Elle est seulement de 16% dont 25% en milieu urbain et d'à peu près 11% dans le milieu rural. Un très fort pourcentage (près de 94% en moyenne pour l'ensemble du pays) des haïtiens utilise des combustibles solides. Ce taux est aussi élevé (avec une différence de 10 points) en milieu urbain (près de 87%) qu'en milieu rural (environ 98%).

En guise de conclusion

Nous formulons des recommandations tirées à la fin de l'atelier, de ce qui peut être fait pour rattraper les OMD qui, probablement, ne seront pas atteints d'ici 2015.

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER POUR ATTEINDRE L'OMD N° 1

- Un programme de développement intégral qui tient en compte les droits humains
 - Droits civils et politiques, ainsi qu'économiques, sociaux et culturels, doivent former le cadre éthique de la formulation des politiques
- Une croissance forte, stable et avec équité
 - L'inégalité a un impact négatif sur la réduction de la pauvreté mais aussi sur la croissance même
- Une politique d'emploi active
 - La croissance doit se traduire en plus d'emplois et de meilleure qualité; le thème de l'emploi n'était pas convenablement traité dans les OMD

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER POUR ATTEINDRE L'OMD N° 2

- Mettre l'accent sur les programmes ayant des synergies entre différents OMD
 - Investir dans le capital humain; transferts de revenus; alimentation scolaire; attention intégrale à la première enfance; vigilance épidémiologique et immunisation; accès aux services d'assainissement et eau potable
- L'amélioration du cadre institutionnel social
 - Garantir la coordination, transparence, efficacité et rendre compte en matière de dépense sociale
- Un effort partagé
 - Pacte fiscal
 - Globalisation plus équitable
 - Augmenter et améliorer la qualité de l'Aide Officielle au Développement

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER PAR RAPPORT A LA DYNAMIQUE REGIONALE

- Adapter les cibles du Millénaire à la réalité de l'Amérique Latine
 - *Pauvreté* : Réduire de moitié le pourcentage de la population en situation de pauvreté (non seulement de pauvreté extrême)
 - *Éradication de la faim* : Centrer les efforts sur la réduction de la malnutrition chronique et la malnutrition en général
 - *Éducation* : Progresser vers l'universalisation de l'éducation préscolaire et secondaire; élever la qualité et la pertinence de l'éducation
 - *Genre* : Éradiquer la violence de genre ; valoriser le travail des femmes ; respect des droits sexuels et reproductifs
 - *Santé* : Offrir l'accès universel aux soins primaires de santé

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER AU NIVEAU DU PARTENARIAT MONDIAL

Au niveau des donateurs

- Lier les projets à des objectifs de croissance
- Que l'ensemble des donateurs cherche à réussir les trois objectifs vitaux pour le pays : croissance, OMD et durabilité des résultats
- Aider Haïti à retenir un fort pourcentage des fonds qui lui sont accordés
- Aller vers une aide à longue portée qui vise la relance de la production, de l'emploi et des investissements.
- Ne proposer aucun projet qui induit des coûts pour l'administration sans apporter une valeur ajoutée
- Réduire les coûts de transaction dans les étapes de livraison de l'aide

Au niveau haïtien

- Une réforme bien pensée de l'Etat et de sa gouvernance
- Mettre en place un bon système d'achats publics et d'audit pour juguler la corruption et les gaspillages
- Rendre crédible et sérieux le système judiciaire
- Eviter l'opposition entre le niveau local et le niveau central dans l'exécution des contrats (projets)
- Assurer la durabilité des investissements susceptibles d'être fragilisés par l'incivisme et la corruption
- Axer le PIP vers les services, les infrastructures (et leur entretien)
- Appliquer des pénalités de retard dans l'exécution technique des projets
- Rendre les gouvernants responsables et imputables devant la loi
- Inciter les exportateurs à investir dans la production agricole

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER AU NIVEAU DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- S'inscrire dans le long terme, le structurant, l'institutionnalisation, la durabilité
- Bien choisir objectifs et cibles :
 - Reforestation versus reboisement et couvertures végétales permanentes
 - Eau potable, eau salubre, eau domestique
- Lutte contre la pauvreté : transferts vers la paysannerie (les gestionnaires privés de l'environnement rural)
 - Transferts sociaux (aides au revenu)
 - Dotation en capital
- Institutions :
 - Poursuivre les réformes en cours
 - Élargir le cadre de la modernisation de l'Administration Publique

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER AU NIVEAU DE LA SANTE

- Agir tant du point de vue macro que micro
- Améliorer l'offre de santé : des services de proximité, du personnel de santé adéquat
- Promouvoir l'autosuffisance de la production agricole liée à l'état nutritionnel des mères et des enfants
- Assurer l'éducation sanitaire des mères et des filles
- Développer des stratégies pour la réduction du coût de la santé

CE QU'IL FAUDRAIT CONSIDERER AU NIVEAU DE L'EDUCATION

- Augmenter le budget alloué au secteur : cohérence entre les dépenses et les priorités de l'Etat
- Etablir une carte scolaire pour déterminer les régions dépourvus d'établissement scolaire surtout dans l'arrière pays
- Eviter effet pervers de la subvention
- Définir clairement la finalité : quels types de sociétés, quels types d'écoles pour quels types d'enfants
- Améliorer l'environnement scolaire : jeu, santé, nutrition, etc.
- Considérer le statut et le profil des enseignants (plan de carrière, formation continue)
- Renforcer la gouvernance du système par une dynamisation de l'inspection scolaire
- Développer des stratégies pour s'attaquer au problème de la dispersion des habitats dans les villages
- Sensibiliser les parents sur le fait qu'ils doivent envoyer les filles aussi bien que les garçons à l'école
- Faire le choix de l'éducation comme levier du Développement et que ce choix trouve son expression à travers une allocation de 25 à 30% du budget attribué au MENFP
- Définir les éléments d'une Politique Linguistique appliquée à l'éducation, et dont les objectifs doivent être clairement identifiés au regard des cinq grands niveaux d'enseignement du système éducatif

haïtien. Rendre ce choix et ces objectifs connus du grand public et de tous les éléments impliqués dans le processus éducatif

- Mettre en œuvre d'un plan d'harmonisation des écoles afin de mettre un terme à la disparité entre les centres d'enseignement. L'école pour tous doit être une école de qualité offerte à tous
- Créer une commission multipartite (état – société civile – diaspora) chargée de faire des recommandations à l'état et de seconder sa lutte contre l'exclusion sociale à l'école.

Liste des documents consultés

1. PNEF
2. Stratégie nationale d'action pour l'éducation pour tous
3. Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté(DSNCRP)
4. Plan national d'éducation et de formation professionnelle
5. Politique générale de Mme Pierre-Louis
6. Politique générale de M. Alexis
7. Plan d'action pour l'environnement
8. Analyse du secteur santé pour la réforme
9. Plan stratégique national pour la réforme du secteur de santé
10. Plan national de lutte contre le VIH-sida (2008-2012)
11. Les différents rapports de l'ONPES.

Annexe – Possibilité d’atteinte des OMD et projections

	Situation de Référence	2005	2015 (Scénario Optimiste)	2015 (Scénario Sombre)	L’objectif sera-t-il atteint si la tendance actuelle persiste ?
Objectif 1: Eliminer l’extrême pauvreté et la faim	- Nombre d’Extrêmement Pauvres : 48%	56%	55%	60-65%	Probablement pas
	- Nombre de Pauvres : 60%	70%	60%	75-80%	Probablement pas
	- Portion de la Population Mal Alimentée : 55%	60%	50%	65%	Probablement pas
Objectif 2: Assurer l’éducation primaire pour tous	- Proportion Alphabétisation des Jeunes de 15 à 24 ans : 65%	85%	95%-100%	75%	Possible
	Taux net de scolarisation primaire 49.6%	50.0%	90-100%	58.4%	Probablement pas
Objectif 3: Promouvoir l’égalité et l’autonomisation de femmes	Taux brut de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons dans l’enseignement primaire	100%	100%	80%	Atteint
	Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole	N/A	N/A	N/A	N/A
	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les législatures uniques ou les chambres basses des parlements nationaux	<18%	50%	20%	Possible
Objectif 4: Réduire la mortalité des moins de 5 ans	132 sur 1000	86 /1000	30 sur 1000	60 sur 1000	Possible mais difficilement
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	550 sur 10,000	630/ 10,000	114 sur 10,000	720 sur 10,000	Probablement pas
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies	Proportion de la population VIH- Positive : 6.5%	2.2%	1.5%-0%	5%	En bonne voie
Objectif 7: Assurer un environnement durable	Taux de Couverture Forestière : 4.5%	2.5%	5%	1%	Probablement pas
	- Proportion de la Population Ayant Accès à l’Eau Potable : 45%	55%	60%	50%	